



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2829  
21 octobre 2022  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

# **Réquisitionner les profits, pas les grévistes!**



## **Inflation**

**Indexer les salaires  
sur les prix**

Page 4

## **Entreprises en lutte**

**Raffineries, SNCF, centrales  
nucléaires, Continental, Keolis...**

Pages 10 à 15



**Leur société**

- Grève dans les raffineries 3
- Réquisitions : l'État contre les grévistes 3
- Berger veut des moutons 3
- Inflation : indexer les salaires sur les prix 4
- Chômage : indemnisation à la baisse 4
- Lait : les trusts gardent la crème 4
- Lycées professionnels : régression organisée 5
- Lycée Joliot-Curie - Nanterre: "Sois jeune et tais-toi", c'est non ! 5
- Gauche : une marche pour quels espoirs ? 5
- Automobile : le mondial de l'exploitation 6
- Crédit impôt recherche : 40 ans de recherche... du profit 6
- Wauquiez : un dîner presque parfait 6
- Pollution : l'État complice des industriels 7
- Sin-le-Noble : feu et eau au quartier des Épis 7
- Tirs policiers : une douzième victime 7
- Euronaval 2022 : la guerre, une bonne affaire 16

**Dans le monde**

- Guerre en Ukraine : profits avec la peau des peuples 8
- Israël-Palestine : la révolte face à la répression 8
- Grande-Bretagne : rassurer la finance, faire payer les travailleurs 9
- Turquie : morts pour le profit 9
- Qatar : sport-business à l'ombre d'une dictature 16
- Migrants : liberté d'installation pour tous 16

**Dans les entreprises**

- La journée du 18 octobre 10
- PSA-Stellantis 10
- Raffinerie Total Gonfreville-L'Orcher 10
- SNCF : le 18 octobre, une grève réussie 11
- Continental - Sarreguemines 12
- Keolis-Delion - Verneuil 12
- Keolis - Monthléry 12
- BTP Urbaine de Travaux - Bezons 12
- Centrales nucléaires : à Cattenom et à Gravelines 13
- RTE 13
- Monoprix 14
- Clinique Saint-Martin - Caen 14
- Linamar - Laigneville 14
- Dassault Falcon - Le Bourget 14
- Naval Group - Lorient 14
- Gare routière Lyon-Perrache 15
- Toray - Lyon 15

**Agenda**

- Les fêtes régionales de Lutte ouvrière 3

# Pour de vraies augmentations de salaire, faire grève et manifester!

Mardi 18 octobre, des dizaines de milliers de travailleurs ont manifesté dans tout le pays, pour l'augmentation des salaires et en solidarité avec les travailleurs des raffineries. Les appels à débrayer et à faire grève se sont multipliés, alors que le mécontentement sur les salaires s'exprime dans nombre d'entreprises depuis des semaines. C'est vrai dans les centrales nucléaires et dans des entreprises comme Dassault, Stellantis, Renault Trucks, Monoprix, Carrefour... Mais la grève des raffineries a fait des salaires une question nationale.

Comme les cheminots, les éboueurs ou les enseignants, les grévistes ont été accusés de prendre la population en otage. Mais le blocage incombe à la direction de TotalEnergies, sourde à une revendication élémentaire : celle d'augmenter les salaires au même rythme que les prix. Et vu les profits du groupe - 18,8 milliards au premier semestre 2022, trois fois plus que l'an dernier -, refuser ce rattrapage salarial est un scandale.

Autre invention anti-grève : il a été reproché aux travailleurs des raffineries de mener une « grève préventive ». Les actionnaires de TotalEnergies ont eu droit à un acompte « préventif » sur dividendes exceptionnels de 2,62 milliards. Mais cela n'a pas choqué les perroquets de la propagande patronale !

Alors, s'il y a des extrémistes, ils sont du côté de ce grand patronat qui arrose les actionnaires comme jamais. Ils sont du côté de ces PDG qui s'octroient des millions de salaire annuel, 6 millions pour celui de TotalEnergies, soit une augmentation de 52 %. Ce sont les extrémistes du profit, et ils n'en ont jamais assez !

Cette propagande ne peut que révolter, d'autant plus que ce qui se passe à TotalEnergies se produit dans toutes les entreprises. Partout, les profits et les dividendes passent avant les salaires et les conditions de travail.

Le grand patronat a toujours le mot « négociation » sur les lèvres. Et il est prêt à organiser des heures, des jours et des nuits de parlottes, alors même qu'il ne veut rien lâcher. Il y discute miettes et queues de cerise, et cela suffit à certains chefs syndicaux pour se sentir importants.

Mais c'est par la lutte, et non par cette caricature de négociation, que les travailleurs peuvent gagner. Car c'est devenu une question de principe pour certains patrons : il ne faut pas augmenter

les salaires de base. Pour faire passer la pilule, une petite prime suffira !

La lutte des travailleurs des raffineries le montre : l'action collective et la grève sont les seuls moyens de se faire entendre.

Le combat entre les travailleurs et le grand patronat n'est pas facile et il ne l'a jamais été. La lutte ne se mène pas à armes égales, puisqu'en plus de disposer de l'argent et du pouvoir, le grand patronat peut compter sur l'État et le gouvernement, avec ses réquisitions, ses huissiers, ses forces de répression et sa justice.

Et, face à la crise et à ses incertitudes, les capitalistes sont déterminés à ne rien lâcher. Ils veulent, par avance, engranger tous les profits possibles. Main dans la main avec le gouvernement, ils sont prêts à nous faire reculer d'une génération sur les salaires, les droits au chômage et la retraite.

Pour les travailleurs, la lutte est forcément difficile, mais la vie que nous réservent gouvernement et patronat le sera aussi de plus en plus. Alors, il faut nous y préparer et y faire face avec la détermination de ceux qui sont convaincus de mener un juste combat.

Par ces temps de flambée des prix, le fossé entre les prix et les salaires ne cesse de se creuser. Et les travailleurs n'ont pas à accepter de s'appauvrir ! Il faut augmenter les salaires de 300, 400 euros par mois et les indexer sur l'évolution réelle des prix, et pas celle que nous vend le gouvernement. Cette revendication élémentaire est mille fois légitime, il faut qu'elle devienne celle de l'ensemble du monde du travail.

La mobilisation sur les salaires doit devenir l'affaire de chacun. Profitons de la moindre réunion ou débrayage pour discuter de nos revendications. Non pas des propositions venues du patronat, mais de ce qu'il nous manque pour vivre décemment. Et discutons des moyens de diriger nous-mêmes notre lutte, pour qu'elle ne soit pas bradée par tels ou tels chefs syndicaux.

À quelques-uns, il est impossible d'inverser le rapport de force avec le grand patronat. Dès que le mouvement devient ou menace de devenir plus général, ce qui était impossible devient possible.

Alors, soyons nombreux à profiter du carburant fourni par la grève des raffineries pour nous mettre en mouvement !

Nathalie Arthaud



## Grève dans les raffineries : le gouvernement à l'appui des milliardaires

« Inacceptable », « illégitime », « insupportable pour nos compatriotes » : c'est ainsi que le ministre Bruno Le Maire a qualifié, sur BFMTV le 17 octobre, la poursuite de la grève des salariés des raffineries.

« Le temps de la négociation est passé. Il y a eu une négociation, il y a eu un accord, cela veut dire qu'il faut que force reste à la voix majoritaire », a-t-il ajouté, faisant mine d'argumenter. Mais quelle négociation, quel accord, quelle voix majoritaire les grévistes devraient-ils respecter ? Les représentants de la CFDT et de la CFE-CGC ont seulement signé le 14 octobre, dans les bureaux feutrés de TotalEnergies à Paris-La Défense, un projet d'accord prévoyant 5 % d'augmentation de salaire pour les ouvriers, employés et agents de maîtrise. Il devrait s'y ajouter 2 % d'augmentations individuelles, donc par définition au bon vouloir de la hiérarchie, et une prime d'un mois de salaire.

C'est donc bien loin de ce que les grévistes exigent, 10 % de hausse sur le salaire mensuel, afin de compenser chaque mois une inflation pénalisante. Les quelques primes lâchées par les patrons, déductibles de leurs bénéfices aux yeux du fisc, sont éphémères dans le budget d'une famille de travailleurs. Il est totalement légitime d'exiger et de se donner les moyens d'obtenir une véritable hausse de salaire. Face à un capitaliste qui se vante de ses 18 milliards de profits en six mois, qui augmente de 50 % les dividendes versés aux actionnaires, qui augmente lui-même de 52 % son salaire, il est légitime, pour ceux qui produisent ces richesses, de réclamer un vrai rattrapage de pouvoir



À la raffinerie Total de Gonfreville-L'Orcher.

d'achat. Ils ont l'arme de la grève entre les mains, ils auraient bien tort de la laisser tomber avant d'avoir gagné. C'est d'autant plus vrai que les motifs de leur lutte sont largement partagés dans l'ensemble de la population laborieuse, bien souvent même parmi ceux qui sont gênés dans leurs déplacements mais

sont solidaires des salariés des raffineries.

Le Maire s'appuie sur le lamentable accord signé, contre la volonté manifeste des travailleurs grévistes, entre le patron Pouyanné et certains dirigeants syndicaux qui n'avaient jamais appelé à la grève. Le prétexte est que ces signataires seraient représentatifs

d'une majorité du personnel... à qui ils n'ont pas demandé son avis, et que l'accord serait donc valable, en vertu d'on ne sait quelle loi. C'est une arnaque cousue de fil blanc. Quant aux quelques miettes que les dirigeants de TotalEnergies ont consenti à rogner sur leur gâteau, et dont les négociateurs se prévalent, ce sont les grévistes qui les ont arrachées ! Elles sont précisément la preuve que la grève est légitime.

Les coups de menton de Le Maire, l'évocation d'un « besoin de fermeté et d'autorité », d'un « retour à l'ordre » donnent la vraie mesure des « négociations » telles que le patronat et le gouvernement les aiment. Les scandaleuses réquisitions que ce dernier a ordonnées montrent combien il est au service de ses maîtres capitalistes.

Viviane Lafont

## Réquisitions : l'État contre les grévistes

Après trois semaines de grève et les accords signés entre les patrons et des syndicats non-grévistes, le gouvernement a ordonné la réquisition de grévistes de la raffinerie normande de Port-Jérôme-Gravenchon, du dépôt de Mardyck (Dunkerque) et de celui de Feyzin (Rhône).

La réquisition est une réalité bien connue des soignants, l'administration ne se préoccupant jamais tant d'avoir le personnel nécessaire que les jours où celui-ci se met en grève. Des réquisitions avaient aussi déjà eu lieu dans le secteur pétrolier en 2010, au cours du mouvement contre la réforme des retraites Sarkozy-Fillon. Une grande partie des travailleurs de

la raffinerie de Grandpuits avaient notamment été réquisitionnés et trois manifestants blessés par l'intervention des gendarmes.

À partir de jeudi 13 octobre, les gendarmes se sont présentés au domicile des grévistes désignés par les directions d'Exxon et de Total pour leur intimer de se rendre au travail, sous peine de six mois de prison et 10 000 euros d'amende.

Non averti au préalable, un gréviste a décrit ses enfants bouleversés par la vue des gendarmes venus s'adresser à leur père.

Une vingtaine de grévistes ont ainsi été sommés de reprendre le travail : un nombre limité, mais qui marque la volonté du gouvernement de faire pression sur les travailleurs, puisqu'il ne peut plus se contenter de minimiser l'impact de leur mobilisation. L'État, qui n'a évidemment jamais envisagé de réquisitionner les profits pour financer les hausses de salaire demandées, espère en finir avec cette situation qui

souligne la nécessité d'imposer des augmentations générales, à la hauteur de l'inflation et des profits réalisés. Il montre dans quel camp il est : celui du patronat contre les grévistes et contre l'ensemble du monde du travail.

Le dernier mot reste

aux travailleurs, le pouvoir n'étant pas en mesure de mettre un policier derrière chaque ouvrier. La reconduction de la grève votée par les travailleurs des raffineries après l'annonce des réquisitions est la meilleure réponse au gouvernement.

Sacha Kami

## Berger veut des moutons

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, est largement interrogé par les médias sur la manière, selon lui, de résoudre les conflits sociaux. Pour cela il a une recette : « Il faut s'asseoir autour d'une table et négocier ». Et si ça ne marche pas ? « Eh bien, il faut s'asseoir autour d'une table et négocier, bordel ! (sic) », s'est-il agacé le

13 octobre sur France Inter. Mais sur Public Sénat, le 17 octobre, il était de nouveau interviewé sur la grève des raffineries. Très content de l'accord négocié avec le PDG de TotalEnergies, mais rejeté par les grévistes, il a dénoncé l'appel de Philippe Martinez, de la CGT, à soumettre cet accord à référendum. « Il se tire une

balle dans le pied », a-t-il estimé. « À quoi sert la négociation collective et sociale dans une entreprise s'il faut soumettre l'accord des organisations ? »

En somme, non seulement « il faut s'asseoir autour d'une table », mais surtout ne pas demander l'accord des travailleurs.

V. L.

## Fêtes régionales de Lutte ouvrière

### Le Mans

Samedi 22 octobre  
de 17 h à minuit et demi  
Salle Pierre-Guédou  
Quartier du Miroir

### Dijon

Dimanche 30 octobre  
à partir de 11 h 30  
Espace Tabourot  
à Saint-Appolinaire

### Compiègne

Samedi 12 novembre  
à partir de 16 h  
Salle des Fêtes  
de Margny-lès-Compiègne



## Inflation : indexer les salaires sur les prix

Les hausses de prix sont générales. Chaque mois, presque tout augmente. Ceux qui payent l'inflation sont les travailleurs, les chômeurs, tous ceux qui ne vivent que d'un salaire ou d'une pension.

Les petits artisans, les petits agriculteurs ou les petits commerçants sont, eux, poussés vers la faillite.

La grande bourgeoisie, elle, s'en sort très bien car ses capitaux sont placés de manière à rapporter plus que l'inflation. Et surtout, elle peut augmenter ses prix sans augmenter les salaires. Certains grands capitalistes se sont enrichis considérablement de cette manière : les actionnaires

de TotalEnergies, ceux des groupes de l'automobile comme PSA, ou encore ceux du grand commerce maritime.

Les grèves pour les salaires sont la seule voie pour les travailleurs pour ne pas se laisser appauvrir. Les primes que certaines entreprises ont annoncées ne sont qu'une manière, pour le grand patronat et le gouvernement, de ne pas céder les augmentations

de salaire nécessaires, tout en ayant l'air de faire un geste, car ils craignent des mouvements de grève qui se généraliseraient. Mais des augmentations de salaire à elles seules ne peuvent pas être un objectif suffisant, car les prix continueront d'augmenter. Il faut imposer que les salaires soient indexés sur les prix et qu'ils soient révisés aussi souvent que nécessaire.

Mais comment mesurer la hausse des prix ? Si les travailleurs en laissent la responsabilité au patronat ou à l'État, ils seront trompés.



À Rennes, le 18 octobre.

L'État mesure déjà officiellement l'inflation, et le chiffre qu'il donne chaque mois est trompeur, minimisant systématiquement la hausse des prix qui concernent le monde ouvrier. Des lois qui indexeraient officiellement les salaires sur les prix ne garantiront rien si les travailleurs, à la base, dans chaque entreprise, ne contrôlent pas de près l'évolution des salaires et des prix.

Les travailleurs doivent se donner le moyen de mesurer eux-mêmes l'inflation. Même à l'échelle d'une entreprise ne comptant que quelques dizaines d'ouvriers, il est tout à fait possible d'estimer chaque mois de combien le pouvoir d'achat a reculé. C'est de cette valeur estimée en commun que l'ensemble des salaires devraient au minimum augmenter.

Pierre Royan

## Chômage : indemnisation à la baisse

Avant même que le Sénat examine et vote la réforme de l'Assurance chômage, le ministre du Travail a réuni les partenaires sociaux, comme il est convenu d'appeler les confédérations syndicales et patronales, pour ne rien leur dire de concret.

Le 11 octobre la majorité de l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi « portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi ». Il s'agit pour le gouvernement d'affirmer que l'économie se porte bien, donc qu'il est facile de trouver du travail. Et, puisque le patronat se plaint de ne pas trouver de main-d'œuvre, tout en refusant d'augmenter les salaires, il faut forcer les chômeurs à

accepter n'importe quel travail en taillant dans leurs indemnités.

La presse économique est pleine d'articles sur la récession, se demandant si l'économie est déjà en crise, ou bien quand elle le sera, et s'interrogeant pour savoir si la crise sera simplement sévère ou bien très grave. Il y a donc effectivement urgence, du côté patronal et gouvernemental, à moduler les indemnités de chômage tant qu'on peut prétendre, avant d'être complètement

démenti par les faits, que le plein-emploi est d'actualité.

Certain que le Sénat votera cette attaque du monde du travail lorsqu'il examinera le texte à partir du 25 octobre, le gouvernement a déjà organisé le 17 octobre la première réunion de concertation syndicats-patronat. Sans surprise Dussopt, le ministre du Travail, a pu entendre la satisfaction du Medef et l'opposition des centrales syndicales. Par contre Dussopt n'a rien précisé du tout quant aux nouvelles modalités pratiques d'indemnisation du chômage. La comédie va se poursuivre jusqu'au 25 novembre, où une dernière réunion plénière est

censée clore la concertation prévue par la loi. Ensuite le gouvernement décidera seul par décret.

Dussopt a laissé entendre qu'il ne souhaitait pas réduire les indemnités de chômage. Le montant journalier ne baissera peut-être pas, mais la porte est ouverte à d'autres offensives envers les travailleurs privés d'emploi. Il faudra une durée de cotisation plus longue, et sur une période plus courte, avant de pouvoir prétendre à une indemnisation. Cela réduira encore le nombre de chômeurs indemnisés, alors que moins de la moitié le sont actuellement. Ensuite la durée d'indemnisation sera plus courte, les deux

mesures se combinant pour réduire toujours plus ce que perçoivent réellement les chômeurs. Le brouillard n'est pas non plus levé quant à savoir si ces aggravations toucheront les nouveaux inscrits à Pôle emploi ou bien aussi les chômeurs en cours d'indemnisation.

La seule certitude est que le gouvernement veut aller vite, pour baisser d'une façon ou d'une autre les indemnités de chômage, pour permettre au patronat de continuer à peser sur les salaires, déjà diminués chaque jour par l'inflation. En s'attaquant aux chômeurs, il s'attaque à tous les travailleurs.

Lucien Déroit

## Lait : les trusts gardent la crème

Lactalis a signé un accord avec les éleveurs pour leur acheter leur production de lait à 490 euros les 1 000 litres au quatrième trimestre 2022, une hausse de 32 % par rapport à 2021.

On se doute bien que ce trust, numéro un mondial du lait, qui possède 266 usines dans 51 pays, n'agit pas par

pure philanthropie, pour venir au secours des éleveurs qu'il réduisait, il y a peu, à la portion congrue.

En 2021 le litre de lait acheté 36 centimes par les trusts en avait coûté 40 aux éleveurs pour le produire.

Les éleveurs vont donc, pour une fois, voir leur travail rémunéré un peu au-dessus des coûts de production, sans illusion sur l'avenir et avec la perspective de voir ces coûts augmenter, de 20 à 25 % en 2023, selon le président de la Coopération laitière regroupant l'ensemble des coopératives.

Car les grands gagnants sont évidemment les trusts du lait, et pas les producteurs. Crise du fourrage en raison de la sécheresse, vente du lait à perte dans les années précédentes, tout

a contribué à la disparition des exploitations les moins solides ou à la reconversion de celles qui pouvaient vendre une part de leur cheptel pour passer de l'élevage à des cultures comme celle des céréales, plus rentables pour le moment.

Résultat : Lactalis, comme Nestlé ou Danone, profite de la situation de relative pénurie de la production laitière, au niveau mondial. Dans l'immédiat, pour mieux conforter ses sources d'approvisionnement au détriment de certains concurrents, il cède un peu aux producteurs, quitte à leur imposer un autre contrat, à la baisse,

quand il jugera que la situation a changé.

Au bout de la chaîne, payant aussi leur dîme à la grande distribution, les consommateurs subissent la hausse des prix du lait, du beurre, qui a plus que doublé au niveau mondial, de la poudre de lait, qui a pris 40 % de hausse en un an. Tout cela se transforme en espèces sonnantes et trébuchantes, dans un circuit incontrôlable par ceux qui produisent comme par ceux qui consomment, où les besoins de la population de se nourrir bien et à bon marché ne pèsent pas lourd.

Sylvie Maréchal



## Lycées professionnels : régression organisée

Avant même l'appel interprofessionnel, un appel à la grève avait été lancé dans l'Éducation nationale, car le gouvernement s'apprête à démanteler la filière professionnelle, déjà bien attaquée par des réformes précédentes.

Pour l'instant, les contours de cette réforme demeurent flous : seule certitude, elle prévoit d'augmenter les périodes de stage de 50 %. En Bac pro, les élèves auraient 33 semaines de stage au lieu de 22 aujourd'hui. Mais la volonté du gouvernement est de placer l'enseignement professionnel sous la coupe des patrons, plus compétents d'après lui pour former la jeunesse. Cela revient en fait à leur livrer de la main-d'œuvre gratuite.

Les lycées professionnels accueillent des élèves d'origine populaire qui pour bien des raisons – par choix ou

souvent par défaut – ne sont pas orientés vers les lycées généraux et technologiques. Ces lycées sont classés en deux catégories : lycées industriels ou tertiaires. Dans les années 1970, sous l'influence du mouvement de 1968, ces lycées avaient une exigence : donner aux futurs jeunes ouvriers ou employés une culture générale de qualité. C'est cet esprit qui a prévalu pendant des années dans l'enseignement professionnel, où nombre de professeurs avaient à cœur de donner un esprit critique à leurs élèves. Dans les années 1980 à 2000, on enseignait

### Lycée Joliot-Curie – Nanterre : “Sois jeune et tais-toi”, c'est non !

Dès la rentrée de septembre, au lycée Joliot-Curie de Nanterre, la direction de l'établissement avait muté arbitrairement Kai Terada, un professeur estimé de tous, sans justification réelle.

Cela a été une première raison au mécontentement des lycéens. Ensuite, ils ont constaté la suppression de l'aide aux devoirs, dont ils demandent la reprise. Ce soutien pédagogique fourni dans plusieurs matières par des professeurs volontaires était en effet très apprécié. Mais, à la rentrée, seul un professeur de mathématiques était prévu, dans le but de faire des économies.

Mardi 11 octobre, dès 7 heures du matin, un dispositif démesuré de policiers (BAC, brigade antiémeute) a été mis en place autour du lycée, à la demande des services de l'Éducation nationale et du préfet, en prévision d'un rassemblement lycéen de protestation. Les lycéens ont été insultés et menacés. Néanmoins, les élèves ont manifesté calmement, sans entraver l'accès au lycée.

Et pourtant, vers 10 h 30, la police les a chargés violemment, en les matraquant, en utilisant des tirs de LBD, des gaz lacrymogènes et des grenades de désencerclement. Deux tireurs d'élite

étaient postés à proximité. Un lycéen a été hospitalisé après avoir reçu un tir de LBD sur le crâne. Quatorze autres ont été placés en garde à vue, avant d'être enfin libérés. Trois d'entre eux vont passer au tribunal au mois de décembre.

Jeudi 13 octobre au matin, les policiers et les CRS sont à nouveau violemment intervenus pour disperser les lycéens rassemblés devant l'établissement, avec leurs professeurs.

Tout s'est déroulé dans l'indifférence de la direction du lycée. Elle souhaitait sans doute faire taire les jeunes, les professeurs et les parents. Le rectorat a ensuite annoncé le rétablissement de 150 heures d'aide aux devoirs. Mais cela ne correspond pas à la totalité des heures initialement à disposition. C'est une première étape à mettre au crédit de la protestation des lycéens. Et tous ont encore plus de raisons de se faire entendre collectivement.

Correspondant LO



Le 18 octobre, à Paris.

aux élèves le droit du travail, l'histoire du mouvement ouvrier. Quant aux matières professionnelles, elles étaient souvent enseignées par des professeurs ayant pour beaucoup à cœur de former des ouvriers conscients. Les différents gouvernements n'ont eu de cesse de vouloir mettre un terme à cet enseignement, considérant que c'est du temps perdu.

Dès 2009, la première réforme du lycée professionnel a vu la part d'enseignement général se réduire et la part des stages en entreprise augmenter. Le bac professionnel, qui prévoyait quatre années de formation, les a réduites à trois. Le nombre

d'heures d'enseignement général a bien sûr été diminué d'autant. Quant aux programmes, ils ont changé : il n'était plus question d'enseigner le droit des travailleurs, les luttes sociales, l'histoire des sociétés. Un professeur de lettres-histoire en seconde, qui avait six heures de français et d'histoire-géographie, a vu son service diminuer de trois heures dans cette classe. Quant à l'enseignement des mathématiques, il a aussi été réduit à rien ! En CAP, les élèves ont en tout et pour tout une heure et demie de lettres-histoire, soit trois quarts d'heure de français et trois quarts d'heure d'histoire !

La réforme actuelle va remettre en question l'enseignement des langues, des arts, de l'EPS. C'est d'ailleurs gagnant-gagnant pour le gouvernement, qui va pouvoir procéder à un vaste plan de suppressions d'emplois dans l'éducation et fermer nombre de lycées. Cinq lycées parisiens sont ainsi menacés de fermeture dès la rentrée prochaine, les formations ne correspondant plus aux souhaits patronaux.

Dans nombre de lycées professionnels, la grève a été un vrai succès, tout comme la manifestation. Mais une seule journée ne fera pas reculer le gouvernement et le combat doit continuer.

Aline Urbain

## Gauche : une marche pour quels espoirs ?

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé à la « marche contre la vie chère et l'inaction climatique » appelée le dimanche 16 octobre à Paris par les organisations de la Nupes.

Pour beaucoup de manifestants, c'était une occasion de protester contre la politique de Macron, de se prononcer pour l'augmentation des salaires et des retraites face à la hausse des prix et de s'indigner de la catastrophe environnementale décrite

par les scientifiques sans qu'il y soit porté remède.

Mais La France insoumise, le PS, le PCF et les Verts qui organisaient la marche ont de tout autres ambitions. Pour eux, il s'agissait d'une opération politique destinée à redorer leur blason terni

au fil des trahisons accumulées durant leurs passages au pouvoir, sous Hollande pour ne citer que l'épisode le plus récent. Mélenchon a comme objectif de donner naissance à un « nouveau Front populaire », prêt à gouverner. Il entretient une confusion, mélangeant les grèves de 1936 et, à l'opposé, la politique du gouvernement de Front populaire. Dans cette période, il y eut d'un côté une profonde mobilisation ouvrière, marquée par des occupations d'usines et une contestation de la propriété capitaliste, et de l'autre la politique du gouvernement de Front populaire dirigé par le Parti socialiste, soutenu par le Parti communiste, qui réussit à arrêter ces grèves et à sauver l'ordre bourgeois, ce qui allait conduire à la Deuxième Guerre mondiale.

Mélenchon se prépare à jouer le même rôle de roue de secours de la bourgeoisie et de son pouvoir dans une période de crise. Pour changer la société, renverser le système capitaliste de plus en plus à bout de souffle, les travailleurs ne doivent rien attendre d'un tel personnage et de sa politique.

Jean Sanday



# Automobile: le mondial de l'exploitation

**En ouvrant le Mondial de l'automobile lundi 17 octobre, Macron et les grands patrons du secteur ont réaffirmé qu'en 2035 on ne fabriquerait plus de voitures thermiques en Europe. Cela répondrait à la volonté populaire et aux nécessités écologiques.**

Personne ne mesure pourtant quelle pollution entraînera la fabrication de millions de voitures électriques. Gouvernements comme industriels font de plus semblant d'ignorer que l'électricité qu'elles consomment sera forcément produite de façon « sale », car il n'y en guère d'autre à ce jour. Mais, évidemment, avec la voiture électrique, la pollution sera déplacée des centres-villes bourgeois vers les contrées lointaines.

Pour Luca de Meo, patron de Renault, et Carlos Tavares, son homologue de Stellantis, le passage à l'électrique est l'occasion de faire du profit. Ils ont donc exigé des subventions pour leurs investissements nouveaux, des aides à l'achat pour leurs

clients, car les véhicules électriques sont hors de prix, l'installation par l'État de bornes de recharge à tous les coins de rue. Macron leur a répondu positivement sur tous ces points, promettant de porter l'aide à l'achat d'un véhicule électrique de 6 000 à 7 000 euros, pour la moitié la plus modeste de la population. Et d'ajouter que le prix du courant délivré aux bornes sera protégé par un bouclier tarifaire et que l'État organisera à ses frais la location-vente, pour 100 euros par mois, de voitures électriques. Les heureux PDG insistent toutefois pour que ces autos viennent de chez eux.

En attendant les verts profits de demain, les groupes automobiles amassent

ceux d'aujourd'hui. Ils sont conséquents, alors même que les familles populaires n'ont plus les moyens de s'acheter une voiture neuve, électrique ou pas, et que le nombre d'immatriculations nouvelles chute en conséquence. Les constructeurs se sont concentrés sur les voitures les plus chères et ont augmenté l'ensemble de leurs tarifs. Cetelem a calculé que, ces deux dernières années, le prix des voitures avait augmenté deux fois plus vite que l'inflation et quatre fois plus vite que le revenu médian des foyers. C'est encore plus vrai pour les voitures électriques : la Dacia Spring, réputée l'électrique la moins chère, a augmenté de 1 900 euros entre janvier et juin, soit 11 % en six mois. Et que dire lorsqu'on parle, non pas du revenu médian, mais des possibilités réelles d'une famille ouvrière ? Combien sont-elles à regarder tristement ou rageusement leur



Carlos Tavares, le patron de Stellantis, écouté religieusement par Macron.

voiture en attente de réparation, d'assurance, de gazole ou de contrôle technique ?

En plus d'augmenter leurs tarifs, Stellantis et Renault pressent les travailleurs et les fonds publics. Aux subventions habituelles sont en effet venues s'ajouter celles touchées au titre de l'indemnisation du Covid et, surtout, les mille et une façons de faire prendre en charge par l'État une partie des salaires des travailleurs mis à l'arrêt, pour manque de pièces réel ou simulé, par exemple. Dans les usines, où alternent mise au chômage forcé et travail supplémentaire obligatoire, une partie importante de l'effectif est précaire, avec des salaires régulièrement amputés. Les cadences et les charges de travail s'intensifient, les salaires sont au

plus bas, rongés de plus par la hausse des prix. Chez Renault par exemple, la direction peut voler aux travailleurs embauchés un jour de congé pour cinq jours chômés et peut imposer des débordements d'horaires, overtime en dialecte patronal, de 15 minutes, à condition de prévenir les travailleurs deux heures au moins avant la fin de poste. Depuis le 13 juin, le temps de travail annuel a augmenté de quatre heures, la direction rognant des minutes sur les temps de pause.

Quels que soient les discours des grands patrons et de leur fidèle Macron, que le véhicule du profit soit thermique, électrique ou à pédales, l'exploitation des travailleurs est son seul carburant.

Paul Galois

## Crédit impôt recherche: 40 ans de recherche... du profit



**Instauré en 1983, le crédit impôt recherche (CIR) permet aux entreprises de déduire de leurs impôts les sommes prétendument allouées à la recherche. Il est devenu la première niche fiscale, représentant plusieurs milliards d'euros par an.**

Quand il a été créé, le dispositif ne s'appliquait qu'aux entreprises dont le budget recherche était en augmentation par rapport à l'année précédente. En 2008, sous Sarkozy, cette condition a été supprimée. Toutes les entreprises ont pu alors déduire leurs dépenses de recherche, même si celles-ci n'augmentaient pas. Elles ne s'en sont pas privées : alors que le CIR se montait à 1,8 milliard d'euros en 2007,

il a atteint 6,8 milliards en 2018.

La plus grosse partie du CIR est captée par les plus grosses entreprises : automobile, électronique, laboratoires pharmaceutiques... Représentant moins de 1 % des bénéficiaires, les cinquante plus grandes entreprises totalisent à elles seules la moitié du CIR. Selon les experts de France Stratégie, les très grandes entreprises ne réinvestissent que

0,40 euro pour chaque euro d'aide versé. Autrement dit, 60 % de la réduction d'impôt est du bénéfice net pour ces grands groupes. On est bien loin des contrôles tatillons imposés aux plus pauvres pour toucher la moindre aide de quelques euros.

Le CIR n'est qu'un des dispositifs qui permettent aux capitalistes d'aspirer l'argent public directement sur leurs comptes. Des chercheurs lillois ont publié le 7 octobre un rapport sur les aides aux entreprises, des exonérations d'impôt aux subventions directes en passant par les baisses de charges. Ils estiment à 157 milliards d'euros le montant ainsi versé au grand patronat, ce qui en fait le premier poste de dépenses de l'État, près de trois fois le budget de l'Éducation nationale. En vingt ans, ces aides ont triplé.

Les entreprises et le patronat prétendent tirer en avant l'économie. Ils en sont surtout des parasites, gavés d'argent de l'État.

Camille Paglieri

## Wauquiez: un dîner presque parfait

Crème d'anguille fumée, mousse légère de betterave au vinaigre de Xérès, foie gras aux douces épices, champagne : c'était le menu du « dîner des sommets » organisé dans le château d'un milliardaire par Laurent Wauquiez, président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes fin juin, pour 90 invités, patrons, artistes et sportifs de haut niveau.

Personne n'aurait trouvé à y redire, tant ce genre d'événement est courant dans ce monde où il faut entretenir son réseau, si la facture – qui s'élève

à la modeste somme de 100 000 euros – n'avait pas été entièrement payée par la région. Laquelle vient d'annoncer des coupes drastiques dans le budget de la culture, des hausses de tarifs de transport, et refuse de payer l'augmentation des factures d'énergie pour les établissements scolaires.

En bon politicien bourgeois, Wauquiez demande aux classes populaires de se serrer la ceinture, pour pouvoir servir la soupe – et une bonne ! – à ses amis.

C. P.

## Pollution : l'État complice des industriels

**Le Conseil d'État vient de condamner l'État à une astreinte de 20 millions d'euros pour son incapacité à ramener les niveaux de pollution de l'air au-dessous des seuils réglementaires depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

Les particules, principalement de dioxyde d'azote, sont en concentration bien trop élevées dans les principales agglomérations, Paris, Lyon et Marseille. Elles provoquent des cancers du poumon chez les non-fumeurs, des cancers du sein, des accidents vasculaires cérébraux, des maladies cardiovasculaires... Dans l'ensemble du pays, la pollution de l'air est à l'origine d'au moins 40 000 décès prématurés chaque année.

La décision du Conseil d'État va-t-elle améliorer la situation ? C'est peu probable, car elle fait suite à une première décision de 2017 ordonnant à l'État de prendre « toutes les mesures nécessaires » pour mettre fin aux dépassements des seuils de concentration de particules « dans le délai le plus court possible ». Puis en 2019, la Commission européenne a mis en demeure la France d'« actions rapides et efficaces », en vain. La Cour

de justice européenne a ensuite condamné la France pour avoir « dépassé de manière systématique et persistante la valeur limite annuelle pour le dioxyde d'azote depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 », ce qui n'a rien changé. Enfin le Conseil d'État a prononcé l'an dernier une astreinte de 10 millions d'euros au titre du premier semestre 2021, puis à nouveau le 17 octobre une autre de 20 millions pour deux autres semestres.

À qui revient le montant de ces amendes ? Pour une infime part aux associations environnementales qui ont initié ces procédures juridiques. La presque-totalité vient financer les agences

de l'État en charge de la surveillance de la pollution et de ses effets sur la santé, dont de toute façon le gouvernement se doit d'alimenter le budget. En clair, l'État économise d'un côté ce que lui coûtent les amendes de l'autre. Ces condamnations égratignent tout au plus un peu la communication gouvernementale sur sa volonté de préserver l'environnement.

« La lenteur de l'État est incompréhensible. Nous demandons simplement l'application de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l'air », a déclaré l'avocat des Amis de la Terre. Mais aucune mesure efficace n'est prise parce qu'elles devraient aller contre les intérêts des grands groupes capitalistes, qui organisent la production en se moquant de ces effets sur la santé et l'environnement. L'État ne peut pas « simplement » les contraindre.

Par contre, pour ne pas être pris en défaut sur la

qualité de l'eau consommée par la population, le gouvernement a fait le nécessaire. Deux molécules inquiétantes pour la santé humaine, l'ESA-métolachlore et le NOA-métolachlore, issues de la décomposition des pesticides, rendaient jusqu'à présent l'eau non conforme aux normes de consommation pour douze millions de personnes. Eh bien, le 30 septembre, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a renversé son propre avis de 2021 en décidant qu'elles n'étaient plus inquiétantes. Le seuil d'alerte pour la concentration de ces molécules étant relevé, l'eau consommée, dont la composition n'a pas changé, va devenir par magie administrative conforme aux nouvelles normes. Que voilà une action environnementale dont peut se féliciter le gouvernement !

Lucien Déroit

## Sin-le-Noble : feu et eau au quartier des Épis

**Le quartier des Épis de Sin-le-Noble, dans le Nord, est un « quartier sensible » selon la police. C'est d'abord un quartier pauvre, où les habitants se sentent abandonnés, surtout aux Couronnes, des bâtiments promis à la destruction dans les dix ans à venir par le bailleur social Norévie, mais où vivent encore plus de 400 familles.**

Le 15 septembre, une mère et son enfant de 10 mois mouraient dans l'incendie de leur appartement. Le père est mort peu après à l'hôpital. Cette famille guinéenne venait de recevoir le permis de séjour qu'elle attendait dans l'angoisse depuis plus d'un an. Une « marche blanche » a rassemblé plus de 300 locataires, de toutes les couleurs et origines. Recueillement et silence étaient la règle imposée par les organisateurs, mais tous parlaient des problèmes qui s'accumulent. Selon les enquêteurs, une trottinette en charge toute la nuit était la cause de

l'incendie. Mais est-ce que cela peut se produire quand l'électricité est aux normes ? Pourquoi n'y avait-il pas d'extincteur sur les paliers ?

Et aussi, pourquoi rien n'est fait contre les cafards, contre les rats, contre les moisissures ? Enfin, ceux qui se sont battus en 2020 et 2021 contre les factures d'eau et de chauffage rappelaient le mépris de Norévie. Pour une température de moins de 18° dans les appartements, des ménages vivant avec le RSA ou en activité partielle recevaient des factures de régularisation annuelle d'eau et de chauffage de 1 500 euros !

Et Norévie prévient déjà que cela va continuer.

Pourtant, malgré de nombreuses protestations, Norévie n'a jamais voulu vérifier les consommations, soi-disant contrôlées par ordinateur, ni rendre des comptes sur les fuites d'eau. À l'époque, plusieurs locataires qui ne pouvaient pas payer avaient fini par partir sans laisser d'adresse.

Cette fois, tout le monde est conscient que Norévie ne fera aucun frais pour des bâtiments condamnés à disparaître. « Ici, on est tous des pauvres, et les pauvres, ils s'en foutent ! », dit un locataire, et un autre : « Pour se faire respecter, il faut tous s'y mettre ! » Et en effet, c'est la rage de tous qui pourrait obliger le bailleur dit social à respecter ses locataires.

Correspondant LO



Marche blanche dans le quartier des Épis de Sin-le-Noble, le 24 septembre.

## Tirs policiers : une douzième victime

**Une fois de plus, un automobiliste a été tué par des tirs policiers pour « refus d'obtempérer. » Cela s'est produit vendredi 14 octobre, sur le cours de Vincennes, à Paris. C'est la douzième personne tuée dans des circonstances similaires depuis le début de l'année.**

D'abord mis en examen pour homicide volontaire, un des deux policiers auteurs des coups de feu a finalement été inculpé pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner », selon les dires, entre autres, de témoignages policiers ! Aucune poursuite judiciaire n'a été engagée contre le second.

Depuis l'assouplissement en 2017 d'une loi régissant l'usage des armes à feu par les policiers, ceux-ci sont autorisés à tirer sur une voiture « s'ils ne peuvent l'arrêter autrement. » On pourrait supposer qu'à une très courte distance ils n'auraient eu aucune difficulté à tirer dans les pneus. Mais plusieurs fois déjà cette année,

c'est à la tête que les personnes présentes dans les véhicules, conducteurs ou passagers, ont été atteintes, entraînant une mort certaine. De plus, avec la quasi-certitude de bénéficier du soutien de Darmanin et d'échapper dans la plupart des cas aux poursuites judiciaires, les policiers se croient autorisés à faire usage de leur arme quelles que puissent être les conséquences.

C'est ainsi que des petits délinquants voulant échapper à un contrôle pour des infractions mineures méritant tout au plus une amende, voire des innocents n'ayant rien à se reprocher, sont condamnés à mort par des policiers à la gâchette trop facile.

Marianne Lamiral

# Guerre en Ukraine : d'énormes profits avec la peau des peuples

**Le ministère français de la Défense va faire venir ici 2 000 militaires ukrainiens, pour les former en général, et en particulier à utiliser les armes que la France livre à l'Ukraine. Il espère, bien sûr, que le gouvernement et l'état-major ukrainiens renverront l'ascenseur en commandant toujours plus d'armements aux firmes françaises.**

Quand Macron déclare que « *La guerre va durer* » en Ukraine, c'est un constat : celui des effets des livraisons d'armes croissantes des grandes puissances au régime ukrainien. C'est aussi un souhait à peine déguisé car, au fil des mois de combats, les carnets de commandes des industriels de la mort du monde entier n'ont cessé d'enfler. Au point qu'ils n'arrivent plus, dit-on, à satisfaire la « demande ».

Ainsi, Macron peut se féliciter d'avoir reçu un tweet du président roumain qui le remerciait, en français, de lui avoir livré une douzaine de chars Leclerc et autant de véhicules blindés d'infanterie, ce qui a « *renforcé la présence militaire française en Roumanie* », un pays limitrophe de l'Ukraine et membre de l'OTAN où Paris a déjà installé plusieurs centaines de ses militaires.

La guerre en Ukraine et les risques bien réels qu'elle

déborde – on sait par exemple que les frappes ukrainiennes s'intensifient sur les régions frontalières de Russie, dont la Crimée – offrent une occasion rêvée aux États occidentaux d'élargir leur clientèle militaire dans la région. En outre, cela leur permet de se positionner pour « l'après ». Car avec toutes les destructions d'immeubles, d'équipements, d'usines, de ports, d'infrastructures énergétiques (en Ukraine, plus d'un tiers d'entre elles ont été atteintes ces derniers jours), ce ne sont plus les seuls grands groupes de l'armement, mais ceux du BTP, de la logistique, les équipementiers industriels et une foule d'autres en Europe de l'Ouest et en Amérique qui en salivent par avance.

En attendant, entre alliés occidentaux, la guerre commerciale fait rage pour prendre la plus grande part de gâteau de « l'aide » à l'Ukraine, en fait surtout une aide à leurs propres capitalistes.



L'armée britannique forme des militaires ukrainiens.

Ainsi, Washington vient d'annoncer qu'il débloquait 725 millions de dollars, première tranche de l'aide supplémentaire votée par le Congrès en septembre. Elle inclut 23 000 obus, 5 000 mines antichars téléguidées, 200 véhicules de transport militaire Humvees, des batteries de missiles air-sol devant suivre. Selon le chef de la diplomatie américaine, ce sont 18,3 milliards de dollars que la Maison-Blanche a affectés à l'Ukraine depuis l'élection de Biden, en janvier 2021, soit plus d'un an avant que Poutine attaque l'Ukraine. En effet, l'aide militaire en tout genre, avec fourniture d'armes, d'équipements, de conseillers et d'instructeurs, des États-Unis à l'État ukrainien ne date pas d'hier. Elle remonte à début 2014, avec l'installation d'un pouvoir pro-occidental à Kiev, et n'a cessé de s'intensifier depuis. Il en va de même, à moindre

échelle, de l'aide militaire et budgétaire de la Grande-Bretagne et du Canada au régime ukrainien.

Une nouvelle venue dans cette sarabande macabre est l'Arabie saoudite. Elle verse à l'Ukraine 400 millions de dollars d'« aide humanitaire », sans préciser si elle préfère garder ses armes, fournies par la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, pour massacrer les Yéménites ou son propre peuple.

Cette escalade occidentale des fournitures d'armes à l'Ukraine n'empêche pas les dirigeants des grandes puissances de déclarer, tel ces jours-ci le ministre français de la Défense, qu'ils respectent les normes internationales de la non-belligérance, puisque leurs troupes n'interviennent pas physiquement dans les combats. C'est tout à fait hypocrite, mais cyniquement exact : l'Occident impérialiste affronte la

Russie par Ukraine interposée. Ce qui signifie concrètement, en se servant des civils et soldats ukrainiens comme chair à canon.

On estime qu'environ 65 000 soldats seraient déjà morts dans chaque camp et que les blessés se comptent par centaines de milliers. Quant aux civils tués et blessés, personne ne fournissant aucun chiffre à ce sujet, on imagine qu'ils sont eux aussi très nombreux.

Alors quand les industriels de l'armement français, britanniques, américains, allemands et autres publieront leurs résultats annuels, qui devraient très nettement progresser, on pourra essayer de diviser ce monstrueux total par le nombre estimé des victimes pour se faire une idée de ce que la peau d'un être humain rapporte de profits aux capitalistes.

**Pierre Laffitte**

# Israël-Palestine : la révolte face à la répression

**Mercredi 12 octobre, une grève a été organisée dans les quartiers arabes de Jérusalem-Est en réaction au bouclage du camp de réfugiés palestiniens de Shuafat par l'armée israélienne, suite à un attentat ayant provoqué la mort d'une soldate.**

Comme à son habitude, l'armée israélienne a imposé une punition collective aux 60 000 habitants de ce camp situé dans un quartier de Jérusalem, mais coupé du reste de la ville par le mur construit entre 2000 et 2005 le long de la frontière entre la Cisjordanie et Israël. Près de 80 % des Palestiniens du camp conservent la carte bleue de résidents de Jérusalem et peuvent y travailler ou y étudier, mais ils doivent passer par un

check-point pour s'y rendre. Dans ce quartier laissé à l'abandon par les autorités, le sentiment de révolte a débouché sur une mobilisation massive et sur une nuit d'émeutes dans la partie orientale de Jérusalem. Face à cette réaction, les autorités israéliennes ont levé le bouclage, craignant un embrasement plus important. En effet, depuis de nombreuses semaines, elles sont confrontées à une multiplication des affrontements en Cisjordanie.

Depuis le début de l'année 2022, plus de cent Palestiniens de Cisjordanie ont été tués par l'armée israélienne, ce qui en fait l'année la plus meurtrière depuis 2015. Beaucoup de ces victimes étaient des jeunes, souvent abattus d'une balle dans la tête, comme l'a été la journaliste palestinienne Shireen Abou Akleh. Cette férocité se veut une réplique à une vague d'attentats qui a fait dix-huit morts en Israël au printemps dernier. Mais les exécutions se poursuivent : un jeune de 12 ans a été touché dans le camp de Jénine en septembre, un de 14 ans tué d'une balle dans la tête près de Qalqilya, et un



Camp de réfugiés de Shuafat à Jérusalem-Est, le 12 octobre.

troisième, de 17 ans, près de Ramallah.

Alors que les médias concentrent leur attention sur l'Ukraine et multiplient les déclarations sur la nécessité de respecter le droit des peuples, loin des caméras et des micros, la population

palestinienne continue de subir la violence de la police et de l'armée israéliennes, jusqu'à ce qu'une explosion de colère rappelle au monde que ses droits sont bafoués avec la complicité des grandes puissances occidentales.

**Boris Savin**

# Grande-Bretagne : rassurer la finance, faire payer les travailleurs

**Le 14 octobre, sous la pression des marchés financiers, la Première ministre, Liz Truss, a fini par se séparer de son ministre de l'Économie, Kwasi Kwarteng.**

Dès le 17, son remplaçant, Jeremy Hunt, a esquissé un nouveau projet de budget taillé sur mesure pour rassurer les capitalistes, mais pas moins nuisible que le précédent aux intérêts du monde du travail.

Le mini-budget présenté le 23 septembre par Kwarteng, comprenant dépenses publiques en hausse et baisses massives d'impôts, au lieu du choc de croissance promis, n'avait réussi qu'à faire dévisser la livre sterling et paniquer les propriétaires de capitaux. Car Kwarteng avait omis de fournir des données un tant soit peu crédibles quant au financement de ses mesures. C'est ce vent de panique boursier qui a conduit à son limogeage après seulement six semaines à son poste.

En nommant Hunt à la place de son alter ego, Truss a été contrainte de manger son chapeau. Car les premières annonces de Hunt sont un détricotage en règle de ce qui faisait l'essence du « trussisme ». Pour tenter de restaurer la confiance de la haute bourgeoisie, il a en effet mis un point d'honneur à

présenter un budget moins dispendieux, loin du Big Bang initialement voulu par sa cheffe.

Truss, qui voulait supprimer la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu, a dû faire machine arrière. Elle voulait un impôt sur les bénéfices des sociétés à 19 %, Hunt va le porter à 25 %. Pour ramener de l'argent dans les caisses de l'État, il ne se contente pas de limiter, un peu, les cadeaux fiscaux aux plus riches. Il va surtout revoir à la baisse l'enveloppe de 100 milliards de livres avec laquelle Truss prétendait plafonner les dépenses énergétiques à 2 500 livres par an pour un foyer moyen. La mesure, qui ne durera que six mois au lieu de deux ans, prendra fin dès avril 2023. Et tant pis si les factures de millions de travailleurs repartent alors à la hausse !

Le rétropédalage de Truss et les engagements de Hunt, aidés par le rachat à grande échelle d'obligations d'État par la Banque d'Angleterre, ont pour l'instant stoppé la dégringolade de la livre. Mais

aucun expert ne se hasarde à parler de rétablissement durable, tant l'avenir de l'économie britannique est incertain. Le ralentissement de l'activité depuis le Brexit est évalué à 4 % et les prévisions de croissance pour les mois à venir sont nulles voire négatives.

Quels que soient les prochains soubresauts de cette économie folle, les travailleurs payent déjà le prix fort pour ses dysfonctionnements, avec un pouvoir d'achat et des conditions de travail ramenés une génération en arrière. Comme si cela ne suffisait pas, les mesures annoncées vont alourdir l'addition. En promettant de relever son taux d'intérêt de 2,25 % à 4,5 %, la Banque d'Angleterre va renchérir le coût des remboursements immobiliers de millions de Britanniques, déjà étranglés par la flambée de tous les prix. Leur hausse, d'au moins 6 %, sera répercutée sur les loyers.

Quant à Hunt, il annonce la couleur plus franchement encore que Truss, qui prétendait satisfaire les plus aisés tout en protégeant les plus vulnérables. Lui parle de « décisions difficiles »,



« La Grande-Bretagne a besoin d'une vraie augmentation de salaire. »

sans cacher qu'il s'apprête à tailler dans les effectifs de la fonction publique et dans les services rendus à la population. Ex-ministre de Cameron et de May, comme Truss elle-même, il en connaît un rayon en matière de politique d'austérité... Pour compléter le tout, le gouvernement envisage de nouvelles entraves au droit de grève, déjà fort restreint en Grande-Bretagne.

La nomination de Hunt suffira-t-elle à sauver le gouvernement Truss ? Les députés du Parti conservateur sont partagés entre l'envie de se débarrasser d'une cheffe déjà décrédibilisée après moins de deux mois à son poste, et la peur d'attiser ainsi jusqu'à l'autodestruction les divisions qui le minent. Le désarroi des Tories fait le bonheur des politiciens travaillistes, qui se réjouissent de leur

avance de 30 points dans les sondages et se tiennent prêts, au cas où les prochaines élections législatives, prévues en décembre 2024, devraient être avancées.

Pour les travailleurs, la question n'est pas de savoir qui occupe Downing Street : Truss, un éventuel remplaçant conservateur, ou le chef du Labour Keir Starmer. Quoi qu'en disent les dirigeants des syndicats, favorables au retour du Labour aux affaires. De la part de responsables politiques qui se veulent tous des gérants loyaux du capitalisme, les exploités n'ont que des coups à attendre. La priorité est de renforcer les mouvements sociaux en cours, et d'œuvrer à ce que les grèves, jusqu'à présent dispersées, débouchent sur une lutte d'ensemble contre le grand patronat.

**Thierry Hervé**

## Turquie : morts pour le profit

**41 mineurs sont morts le 14 octobre suite à une explosion dans une mine de charbon à Amasra, en Turquie, une ville située sur le littoral de la mer Noire.**

L'organisme turc de gestion des catastrophes, l'AFAD, avait dans un premier temps déclaré qu'un transformateur défectueux était à l'origine de la catastrophe, avant de se rétracter. Le ministre de l'Énergie a alors affirmé qu'il s'agissait d'un coup de grisou.

Le président Recep Tayyip Erdogan, venu sur les lieux du drame, a promis aux mineurs survivants que les responsabilités seraient établies par une enquête administrative et judiciaire. Mais lors des funérailles de quatre mineurs dans un village voisin, il a affirmé « La mine d'Asmara est un établissement parmi les plus avancés », allant jusqu'à promettre de nouvelles

catastrophes : « Nous sommes des gens qui croient au destin et ce genre de choses arrivera toujours, il faut le savoir. » Il s'est attiré la réplique cinglante d'une femme l'interpellant devant les caméras : « Mon frère m'avait dit qu'il y avait une fuite de gaz qui allait les faire sauter. Comment a-t-on pu laisser courir une négligence pareille ? » Le directeur d'une mine voisine avait pour sa part affirmé aux journalistes : « Il n'y a pas de pièces de survie, de poches où s'abriter dans la mine. La seule chance de survie c'est de sortir immédiatement. »

Cette explosion survient après le drame encore plus meurtrier qui avait eu lieu en avril 2014 dans une autre

mine, à Soma. 800 mineurs y avaient été pris au piège par un violent incendie, et le bilan final avait alors été de 301 morts et 162 blessés, brûlés ou asphyxiés par les émanations de monoxyde de carbone. L'indignation avait été

telle dans le pays et les négligences révélées par l'enquête si nombreuses et graves que les dirigeants de la société avaient été condamnés à de lourdes peines.

Le prétendu destin n'a rien à voir dans cette

succession de catastrophes. Les propriétaires de mines à la recherche du profit, qui obligent les travailleurs à descendre au fond sans se soucier de leur sécurité, en sont les seuls responsables.

**Daniel Mescla**



Après l'accident dans la mine d'Asmara.

## Les manifestations du 18 octobre

Mardi 18 octobre, quelque 150 rassemblements et manifestations étaient organisés à l'appel de la CGT, de la FSU, de Solidaires, de FO, et d'organisations de jeunesse.

Des dizaines de milliers de travailleurs ont exprimé leur solidarité avec les raffineurs en grève, ainsi que leurs propres revendications salariales. Des secteurs qui étaient peu présents lors de la journée

de grève du 29 septembre, comme les cheminots, étaient nombreux. Les enseignants étaient également mobilisés contre la réforme de l'enseignement professionnel. Et dans les villes concernées, les travailleurs

des raffineries étaient en tête, acclamés par les autres manifestants. Dans tous les cortèges, la satisfaction d'avoir marqué le coup était là, avec l'idée qu'il en faudra plus pour faire reculer grand patronat et gouvernement, et l'espoir que cette journée soit le début d'un mouvement plus vaste du monde du travail.

M. B.

## Raffinerie Total – Gonfreville-L'Orcher : ce sont les profits qu'il faut réquisitionner !

Jeudi 13 octobre, l'annonce des premières réquisitions de travailleurs à la raffinerie Total Flandres, et donc la menace pesant sur tous les autres sites en grève, non seulement n'a impressionné personne à Gonfreville près du Havre, mais au contraire a révolté les grévistes.

« Les bleus débarquent chez toi devant la famille et les voisins, comme si on était des malfaiteurs, c'est une honte ! », disaient-ils.

L'arrêt de la grève à la raffinerie Exxon le lendemain n'a pas non plus entamé la détermination, car

avec l'annonce de la journée interprofessionnelle de grève du 18 octobre, il s'est imposé tout de suite dans les esprits qu'il fallait de toute façon tenir jusque-là. Chaque jour, des militants, des délégations de soutien viennent discuter au piquet devant Total. Les travailleurs de la CIM, la compagnie qui, entre autres, assure le transfert du pétrole brut du port jusqu'aux raffineries, ont aussi décidé ces derniers jours de ne pas approvisionner les raffineries en lutte.

Mardi 18 octobre, dès 6 heures du matin, le

carrefour devant la raffinerie était occupé avec l'aide de délégations des autres entreprises de la zone et, à 10 heures, ce sont les travailleurs des raffineries qui étaient en tête du cortège de la forte manifestation dans Le Havre.

Les grévistes d'Exxon et de Total redonnent envie de relever la tête : ainsi juste à côté, à l'usine Aircelle-Safran d'Harfleur, les ouvriers débrayent et se réunissent depuis maintenant deux semaines pour l'augmentation des salaires !

Correspondant LO

## PSA-Stellantis : mensonge patronal en prime

« Plus le mensonge est gros, mieux il passe », voilà ce qu'est sans doute la devise de Carlos Tavares, PDG de PSA-Stellantis.

À l'occasion du Salon de l'automobile, Tavares a osé affirmer que les augmentations de salaires des travailleurs de Stellantis avaient atteint 7 % en 2022. En réalité, elles n'ont été que de 2,8 % en 2022, soit 42 euros net pour un salaire de 1 500 euros. Autant dire rien face à la flambée des prix.

Pour arriver à ce chiffre illusoire de 7 %, Tavares ajoute aux augmentations générales, trop minables par elles-mêmes, les promotions individuelles ainsi que les augmentations – individuelles aussi – liées à l'ancienneté, automatiques dans les entreprises de la métallurgie. Il compte encore la prime d'intéressement et la prime « gilets jaunes » de 1 000 euros que la direction

a cédées en croyant désamorcer le mécontentement. Au contraire, le 28 septembre, les travailleurs ont réagi, dans toutes les usines du groupe, en se mettant en grève à plus de 5 000 à l'annonce de cette prime, tant cela est loin de faire le compte.

Les dernières déclarations de Tavares ont choqué. « D'où il sort ces 7 % ? » était la phrase la plus courante. Elle a fait prendre conscience à bien des travailleurs combien les patrons sont prêts à mentir devant les médias pour défendre les intérêts des actionnaires.

Tant qu'ils tiennent le haut du pavé, les patrons osent tout. Tavares en a ainsi rajouté en affirmant devant les journalistes qu'il n'était

qu'un simple salarié. Avec un salaire de 19 millions par an, soit 52 000 euros par jour, samedis et dimanches compris ! Les ouvriers, eux, sont plus proches des 19 000 euros par an !

Avec leur arrogance et leurs mensonges, les patrons voudraient monter les travailleurs des autres entreprises contre les grévistes et faire passer globalement les salariés des grands groupes pour des privilégiés aux yeux des autres. Car ils craignent que les luttes actuelles encouragent au contraire l'ensemble du monde du travail à s'engager dans le bras de fer nécessaire pour obliger les patrons à payer. Et dans ce bras de fer, les contingents des grandes entreprises peuvent être un élément moteur pour tous les travailleurs.

Marion Ajar



Le 18 octobre, à Paris.

## PSA Metz-Borny : troisième débrayage pour les salaires

À l'usine PSA de Metz-Borny, un nouveau débrayage a eu lieu mercredi 12 octobre, rassemblant encore près de 250 travailleurs sur les trois équipes. Ce troisième débrayage était appelé par la CGT, FO et la CFDT, et des militants de la CFTC étaient présents.

Si tout le monde pense que des débrayages ne suffiront pas, la façon dont les médias parlent de la grève des raffineurs révolte. La manœuvre de les traiter de privilégiés, en parlant d'un salaire de 5 000 euros pour les raffineurs, est de la même eau que le journal télévisé de France 2 du 11 octobre expliquant que l'entreprise la plus généreuse en termes d'augmentation de salaire était Stellantis, avec 6,8 % d'augmentation, ce qui a énervé les salariés qui n'en ont pas vu la couleur.

Tout cela énerve et chacun se sent comme les salariés de Total, employés dans une très grosse entreprise où l'argent dégouline, où les actionnaires se goinfrent et où le patron ne veut rien

lâcher. Bien sûr, comme partout, le ravitaillement en carburant est difficile à faire, mais bien des travailleurs affirment que quand ils n'auront plus d'essence ils ne viendront plus travailler. Du carburant, il y en a en Allemagne, frontalière : ceux qui vont y faire le plein ont eu la surprise de voir le prix du diesel exploser : il est passé, en quelques jours, de 2,15 euros à 2,97 euros.

Partout la hausse des prix s'emballe, n'en déplaît aux chiffres officiels. Face à l'inflation, il faut une augmentation massive des salaires et leur indexation sur la vraie hausse des prix, celle que les travailleurs constatent, pas les indices bidon du gouvernement.

Correspondant LO



## SNCF : le 18 octobre, une grève réussie

**Mardi 18 octobre, jour d'appel à une grève nationale interprofessionnelle, le mouvement à la SNCF était puissant, alors qu'il n'avait été préparé qu'en trois jours.**

En effet, initialement, la CGT cheminots avait prévu de son côté depuis l'été, pour le 18 octobre, une manifestation nationale des cheminots actifs et retraités, sans forcément appeler à la grève.

Mais le bras de fer engagé par les travailleurs des raffineries avec le patronat et le gouvernement suscitaient de plus en plus de discussions. Les mensonges déversés par les médias sur les grévistes des raffineries, prétendant « qu'ils

osent bloquer le pays alors qu'ils ont des salaires mirobolants », prenaient d'autant moins que les cheminots sont souvent la cible de telles calomnies.

Et surtout, la question des salaires mise au devant de l'actualité par ceux de Total et d'Exxon est aussi la préoccupation première des cheminots. En effet, alors que la SNCF a annoncé un milliard de bénéfices en 2021 et s'apprête à doubler ou tripler ce chiffre en 2022, elle n'a accordé que

1,4 % d'augmentation générale le 6 juillet dernier, ainsi qu'une prime exceptionnelle de 400 euros brut, alors que le point d'indice à la base des rémunérations était gelé depuis 2014 !

Comme bon nombre de travailleurs, les cheminots sont pris à la gorge par la hausse des prix et réclament non des primes mais l'augmentation générale des salaires. Pour certains, « ce serait le moment d'y aller, nous aussi. » L'annonce des réquisitions de grévistes par Borne a aussi entraîné indignation et solidarité : « Demain, ce sera notre tour si nous laissons faire ».

Toutefois, même les plus

combattifs attendaient une initiative des directions syndicales, alors que, dans certains secteurs comme aux ateliers du Landy et à la Gare du Nord, Sud Rail et FO appelaient dès mercredi 12 octobre à se mettre en grève à partir du lundi 17. Le fait majeur a alors été le changement de pied de la CGT. Mercredi 12 après-midi, la Confédération demandait aux fédérations, « suite à la réquisition, [...] de mobiliser tous les salariés sur les salaires, les retraites et la répression, le plus rapidement possible pour créer la jonction avec les mobilisations de la pétrochimie. » La date du 18 octobre était confirmée le lendemain. La fédération CGT, de loin la plus implantée à la SNCF, reportait sa manifestation nationale pour appeler à la grève interprofessionnelle, indiquant à ses militants « qu'il n'est pas exclu de tenir

des AG le 18 pour envisager des suites ». Elle annonçait aussi qu'elle ne participerait plus à aucune réunion avec l'entreprise.

Rapidement dans la journée du 15, elle était rejointe par Sud-Rail et FO, contribuant à modifier le climat. Malgré la nécessité, dans bon nombre de secteurs, de se déclarer gréviste 48 heures à l'avance, la grève a été largement suivie, dépassant les chiffres des précédentes du 29 septembre et du 6 juillet. Toutefois, les assemblées ne regroupaient souvent qu'un milieu militant. Selon la CGT, le tiers des assemblées dans le pays ont voté une reconduction au moins pour 24 heures, discutant ou parfois votant les revendications d'augmentation uniforme des salaires de 400 ou 500 euros et d'indexation des salaires sur le prix.

**Christian Bernac**



L'assemblée générale de Paris-Nord, le 18 octobre.

### À Paris-Nord

**Lundi 17 et mardi 18 octobre, de nombreux cheminots des gares, des dépôts et des ateliers de maintenance liés à la gare du Nord à Paris se sont mis en grève.**

Après des assemblées locales, une partie des grévistes s'est retrouvée à Paris-Nord pour une assemblée interservices où, à 140, ils ont discuté et voté leur revendication d'augmentation des salaires de 500 euros. L'assemblée interservices a voté la reconduction,

et élu un comité de grève d'une dizaine de membres, pour préparer la suite et faire des propositions aux prochaines assemblées.

Le lendemain, l'assemblée interservices a réuni plus de 170 grévistes. Ceux-ci ont décidé d'ajouter à leurs revendications

l'indexation des salaires sur les prix et qu'aucun salaire ne devrait être en dessous de 2 000 euros net, puis ils ont reconduit la grève pour le lendemain mercredi. Le comité de grève était élargi et réélu avec de nouveaux membres et prévoyait des tournées sur les chantiers pour militer largement pour la grève et faire le point avec les collègues.

**Correspondant LO**

### À Paris Sud-Est

Au Technicentre Sud-Est Européen de Ville-neuve-Saint-Georges, l'atelier était vide : 61,81 % de l'exécution était en grève ; mais également 38,63 % de la maîtrise. Les chefs sont concernés, qui ont parfois des salaires plus bas que les ouvriers des ateliers. Une quinzaine de militants

s'est retrouvée au piquet et a voté en assemblée générale la revendication de 400 euros d'augmentation de salaire. Ils se sont ensuite rendus à l'assemblée interservices de la gare de Lyon.

Devant une centaine de grévistes, un conducteur a dénoncé les conditions de

travail qui se dégradent, une commerciale a évoqué les salaires bas et la fermeture des gares, et d'autres grévistes ont parlé des bénéfices de la SNCF, du gel des salaires depuis huit ans, et des profits astronomiques de Total.

**Correspondant LO**

## Au Technicentre Landy : le mouvement est là

**Aux ateliers du Landy, à Saint-Denis, qui s'occupent de l'entretien de TER et de rames de TGV, dont ceux de Thalys et Eurostar, la grève a été très forte. Les agents se sont réunis pour la décider à partir du mercredi 12 octobre.**

La colère contre les bas salaires et les conditions de travail est telle que certains souhaitaient partir en grève tout de suite, même hors délai légal. Ils ont décidé de la démarrer lundi 17 octobre, avec ceux de Paris-Nord. Plus de 560 déclarations de grève étaient déposées, certaines pour la semaine complète du 18 octobre, sur un effectif d'environ 800 salariés.

Dans ces ateliers, les salaires de base sont très bas, avoisinant parfois les 1 300 euros pour un débutant. Seules les diverses

primes, notamment celles liées à des horaires décalés, et les astreintes permettent de dépasser vraiment le smic. Les assemblées de grévistes du 17 et 18 octobre au Landy ont réuni près de 80 grévistes à chaque fois. La grève est l'occasion de poser tous les problèmes de conditions de travail, d'effectifs et de salaire, avec la conscience de rejoindre un mouvement plus général commencé par les raffineurs, et l'idée qu'il faudra être encore plus nombreux.

**Correspondant LO**

## À Strasbourg

Moins de 20 % des trains roulaient. Des cheminots se sont mis en grève pour la première fois. À l'assemblée de 41 grévistes, les nouveaux venus dans la grève ont discuté de leur situation : salaires bas sans les primes, horaires pourris. Tout en étant conscients que la situation générale était favorable à un mouvement

sur les salaires, les grévistes ont considéré qu'il fallait mettre d'autres collègues dans le coup avant de se lancer dans une grève reconductible.

Pour le lendemain, des groupes se sont constitués pour réaliser des tournées pour expliquer la situation aux autres travailleurs.

**Correspondant LO**

## Continental – Sarreguemines : c'est la grève

Lundi 17 octobre, les travailleurs du poste de nuit de Continental, à Sarreguemines en Moselle, se sont mis en grève pour exiger des augmentations de salaire.

Jusqu'au mercredi 19 octobre, la grève était reconduite poste après poste par l'écrasante majorité des 1 600 travailleurs du site, mettant l'usine à l'arrêt complet. Elle s'est déclenchée après que la direction locale a mis le feu aux poudres en osant proposer, à la réunion salaires du lundi après-midi, une augmentation de... 0 %, et par-dessus le marché une prime de 500 euros !

Tous les travailleurs mettent en avant l'augmentation nécessaire des

salaires, et pas les primes. La grève a un caractère massif, unanime, et les équipes se relaient. L'occupation du parking à l'entrée de l'usine est permanente. Cela permet d'être tous ensemble, à l'extérieur, pour discuter tous secteurs et équipes confondus. Les travailleurs tissent ainsi des liens précieux, qui peuvent s'avérer décisifs pour la lutte en cours et pour l'avenir.

Les différentes étapes dans le bras de fer qui les oppose à la direction du



site, et derrière elle à celle de Hanovre, ainsi que le meeting permanent devant l'usine, font mûrir les esprits. La défiance qui existait déjà envers les organisations syndicales grandit très vite à mesure que les

travailleurs constatent les limites d'une grève quand celles-ci veulent agir à leur place. Du coup, l'idée que les syndicats doivent se rassembler autour des grévistes, et pas l'inverse, se développe. L'idée que les

travailleurs doivent s'organiser par eux-mêmes, contrôler les moindres détails de leur mouvement poste après poste, fait son chemin dans les consciences.

Correspondant LO

## Keolis Delion – Verneuil : déterminés à se défendre

Judi 13 et vendredi 14 octobre, presque aucun car n'a roulé sur les lignes assurées par Keolis Delion à Verneuil-sur-Seine, dans les Yvelines. Hormis une dizaine d'intérimaires, tous les chauffeurs étaient en grève, ainsi que quelques employés et mécanos.

À la faveur du grand chambardement lié aux derniers appels d'offres d'Île-de-France Mobilité, l'organisme public de gestion du transport urbain, Keolis a cassé les prix et gagné des marchés sur son concurrent Transdev. Depuis, il se paie sur les salariés et les usagers dont les conditions de transport se sont dégradées, en qualité et en fiabilité.

Côté salariés, paie, primes, rotations, amplitude horaire, repos sont régis par des accords maison que Keolis veut carrément dénoncer unilatéralement le 1<sup>er</sup> novembre. Il expérimente une prime censée remplacer toutes les autres... mais dont le mode de calcul est incompréhensible. Les heures supplémentaires

sont lissées sur un mois et non plus par quatorzaine, pour en payer le moins possible malgré certaines semaines surchargées. Le temps d'attente entre deux rotations est réduit au maximum par la nouvelle organisation du travail et payé désormais 50 % seulement. Les repos entre deux tournées sont réduits, l'accès aux toilettes laissé à la débrouille, l'entretien des locaux et des cars rabiote. Keolis joue aussi la chaise vide et l'arrogance. Il n'y a plus de direction depuis trois mois et donc aucune réponse aux questions des salariés !

Filiaire à 70 % de la SNCF, Keolis gère des réseaux de transport jusqu'en Chine et aux États-Unis. Mais ce

grand groupe international répartit ses salariés dans une multitude de sociétés à bas prix.

136 salariés Transdev des dépôts de Verneuil, Montesson et Conflans ont été transférés dans une filiale de Keolis, Autocars Delion, une coquille vide avec des accords moins bons. Il n'y a pas de logique géographique puisque les

dépôts d'Ecqueville et de Carrières-sous-Poissy, plus proches, appartiennent à une autre société (KSOE). C'est une stratégie du « diviser pour mieux régner » pour ne pas affronter tous les travailleurs en même temps et multiplier les statuts au rabais !

Le 14 octobre, pour rappeler à la direction qu'ils savent très bien où sont leurs

camarades de travail et alliés potentiels, les grévistes de Verneuil sont allés faire une visite surprise d'information aux chauffeurs du dépôt de Carrières, qui ont les mêmes problèmes et les ont très bien accueillis. Les salariés sont déterminés à se défendre contre le projet de « dumping social » et l'offensive des patrons.

Correspondant LO

## Keolis – Montlhéry : mobilisation pour les salaires

Au dépôt de bus des lignes Daniel Meyer de Montlhéry, la grève a débuté jeudi 13 octobre. Au fil des années, les sociétés qui ont repris le réseau ont réduit les salaires et supprimé la prime. Aujourd'hui avec Keolis, les payes se limitent souvent au salaire de base, 1 450 euros. Les travailleurs

qui gagnaient un peu plus de 2 000 euros avec les primes sont descendus à 1 700 euros.

Les grévistes revendiquent de passer le salaire horaire de 13 euros à 15 euros, une prime exceptionnelle et des conditions de travail correctes, les bus ayant souvent leur voyant de freinage allumé pour

cause de maintenance à l'économie.

La direction joue la provocation avec les interventions de la police, de son huissier et d'une société de sécurité. Cela n'empêche pas que la grève soit très suivie, avec présence des grévistes jour et nuit.

Correspondant LO

## Bezons : trois ans après, le procès d'un accident du travail

Le 5 octobre s'est tenu à Pontoise le procès de la société de BTP Urbaine de Travaux, trois ans après l'accident qui avait coûté la vie à un homme de 43 ans, maçon intérimaire sur un chantier de Bezons, dans le Val-d'Oise.

Le 16 septembre 2019, l'ouvrier a fait une chute de 9 mètres à travers la trémie autour de laquelle il travaillait. L'inspection du travail avait constaté, après coup, que le dispositif de sécurité n'était pas aux normes. Pour réduire la responsabilité de

l'entreprise, l'avocat d'Urbaine a minoré le travail à effectuer en ne parlant que de « nettoyage. » Il a aussi osé suggérer que l'ouvrier aurait pu avoir bu et être ivre au point de passer par dessus le garde-corps !

Le délibéré sera rendu en

novembre, mais les débats éclairent sur la façon dont les patrons savent présenter les choses pour atténuer leur responsabilité. « Dans le bâtiment, les accidents du travail font en moyenne un mort par jour. C'est un 747 qui s'écrase chaque année. Un crash d'avion, on en parle. Les morts sur les chantiers, jamais », plaide une avocate de la CGT. Rien qu'à Bezons, un autre homme est mort sur le chantier d'une autre

entreprise de la ville. L'entreprise Urbaine, quant à elle, vient d'être condamnée par le tribunal de Bobigny, pour la mort d'un jeune stagiaire de 23 ans, dans des circonstances très proches, six mois après l'accident de Bezons.

L'entreprise Urbaine appartient au groupe Fayat, qui a fait un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros et 140 millions de bénéfices en 2021. C'est dire qu'elle aurait les moyens d'en faire davantage

pour la sécurité... mais aussi qu'elle a les ressources pour se payer défenseurs et procédures à rallonge. En face, pour faire connaître la vérité, la veuve du défunt n'a pu compter que sur son courage, sa détermination, le soutien de travailleurs de la ville et de ses proches. Obtenir justice est loin d'être simple. Mais comme elle le dit : « Il n'y a pas le choix, il faut se battre. »

Correspondant LO

## Centrales nucléaires : à Cattenom, débrayages en série

L'été dernier, aucun réacteur de la centrale nucléaire de Cattenom en Moselle ne fonctionnait. Du jamais vu ! Un seul sur les quatre a redémarré depuis, deux sont en attente et le dernier, atteint par des corrosions importantes, ne devrait pas redémarrer rapidement. La direction compte sur la mise en service de la tranche 1 et 4 pour passer l'hiver.

C'est dans ce contexte que le mécontentement sur les salaires s'exprime depuis début octobre, marqué par le débrayage spontané d'une cinquantaine de travailleurs de l'Exploitation. Depuis, de nombreux travailleurs débrayent quotidiennement.

Jeudi 6 octobre, c'est à l'appel de l'intersyndicale CGT et FO que plus de 250 travailleurs ont tenu un piquet de grève à l'entrée. Un tiers des 1 200 agents EDF étaient en grève. Dans les centrales, grève ne veut souvent pas dire grève sur la journée, certains font une heure, d'autres plus. Jeudi 13 octobre, une deuxième mobilisation avec un barrage filtrant de 200 travailleurs a de nouveau perturbé l'entrée du personnel à l'heure de la prise de poste.

La CGT réclame 200 euros, FO 5 %, ce qui, soit dit en passant, fait seulement 100 euros pour un travailleur à 2 000 euros mais 200 euros pour un salarié payé 4 000. La direction, elle, propose 3,6 % pour 2022 et 2023. Autant dire qu'elle programme la baisse des salaires. Les travailleurs mobilisés ne veulent pas entendre parler de primes mais d'une augmentation générale, même si la direction de la centrale renvoie

cette demande aux négociations en cours au niveau du groupe.

Vendredi 14, de nouveau 120 agents faisaient un barrage filtrant. La direction faisait savoir de son côté que la remise en production du réacteur 1 serait décalée d'une semaine en raison de la grève.

Le même jour, les travail-



leurs de la sous-traitance qui assurent le gardiennage sur le site de Cattenom, employés par Fiducial, se sont mis en grève également à l'instar de leurs camarades de Gravelines.

Ils réclament l'alignement des salaires et des primes de Fiducial sur ceux qui ont les meilleures conditions, un traitement identique pour la même prestation dans les autres centrales. Bref, à travail égal, salaire égal ! La grève

de Fiducial continuait lundi 17 octobre, ralentissant l'entrée du personnel.

Aujourd'hui, près de la moitié des réacteurs du parc nucléaire (26 sur 56) sont à l'arrêt. La direction d'EDF a d'autant plus besoin de redémarrer les réacteurs que, les yeux rivés sur le cours en Bourse et les dividendes, elle n'a pas prévu comment fournir du courant électrique avec la fermeture programmée des centrales nucléaires

construites dans les années 1970/80. EDF n'est plus capable de faire face à des pics de consommation, au risque de délestages.

Les travailleurs d'EDF sont essentiels, comme tous ceux qui font fonctionner la société. Alors ils veulent des augmentations de salaire, ils ne veulent pas faire les frais d'une inflation qui s'envole alors que leurs salaires sont bloqués depuis des années.

Correspondant LO

## À Gravelines, les travailleurs mobilisés



À quelques centaines de mètres de la centrale nucléaire, les travailleurs de Total continuent la grève, au dépôt pétrolier de Mardyck, malgré les réquisitions. Leur détermination entraîne d'autres travailleurs de l'énergie.

Depuis septembre, plusieurs débrayages d'agents EDF ont eu lieu à la centrale nucléaire, à l'initiative des

syndicats CGT, FO et CFE-CGC, dans le cadre des négociations annuelles. Et actuellement des débrayages quotidiens d'une demi-heure sont reconduits.

En résonance avec la mobilisation des travailleurs des raffineries, davantage de travailleurs participent aux assemblées générales et rassemblements quotidiens devant le site. Les

syndicats revendiquent une augmentation des salaires de 5 % pour les agents EDF. Point positif de la mobilisation, des travailleurs d'entreprises sous-traitantes se sont engouffrés dans la brèche. Vendredi 14 octobre, les travailleurs de Fiducial, qui gèrent les accès et la sécurité, se sont mis en grève pour les salaires. Depuis, ils ont reconduit la grève

chaque jour. Mardi matin 18 octobre, ce sont les travailleurs d'Orano, qui s'occupent des travaux d'échafaudage et d'isolation, qui se sont mis en grève.

Comme de très nombreuses entreprises, la direction d'EDF a organisé la division des travailleurs des centrales, entre ceux qui sont au statut EDF et ceux embauchés par des sous-traitants privés. La revendication commune des augmentations de salaire permet de passer outre ces divisions, pour organiser une action commune. Le 18 octobre, l'ensemble des travailleurs en grève se sont réunis devant la centrale. Et l'après-midi, la manifestation à Dunkerque a rassemblé bien plus de monde que d'habitude.

Correspondant LO

## RTE : non à la répression contre les grévistes !

Cela fait plusieurs mois que les travailleurs de la maintenance de RTE (Réseau de transport d'électricité), une filiale d'EDF, sont mobilisés pour obtenir des augmentations de salaire.

Non seulement la direction refuse de satisfaire les revendications, mais elle s'attaque aux grévistes.

Après plusieurs mises à pied, la direction a porté plainte contre quatre salariés de Valenciennes à qui elle reproche d'avoir

coupé la téléconduite. En fait, ces salariés ont fait ce qu'ils font souvent lors de conflits, ils ont programmé le « passage en local » de postes électriques. Il n'y a pas de conséquences sur le réseau ni sur la sécurité. Et puis, des coupures de réseau

se produisent souvent la nuit pour des raisons techniques, sans qu'on ait besoin du pilotage à distance et sans même que la direction envoie un technicien d'astreinte. Cela attend le lendemain matin.

Pourtant, ces salariés ont été traités comme des criminels. Arrêtés à leur domicile à 6 heures du matin, menottés, ils ont été conduits dans les locaux de la DGSI,

à Levallois-Perret et gardés à vue pendant 96 heures. Ce serait le parquet de Paris qui aurait décidé l'intervention de la DGSI car RTE serait une entreprise « stratégique ». Ils sont sanctionnés par une mise à pied conservatoire avant leur passage devant le tribunal correctionnel le 28 février prochain.

Jeudi 6 octobre, une centaine de salariés se sont

rassemblés devant le siège de RTE à la Défense, pour exiger l'arrêt des poursuites. Comme l'a rappelé un intervenant, EDF a fait faire 572 000 coupures l'an dernier, pour des familles qui n'arrivaient plus à payer leurs factures, sans que cela soit considéré comme abusif. Ces camarades doivent être réintégré sans délai !

Correspondant LO

## Monoprix: le mécontentement est là

« Faire le travail de trois-quatre personnes, ce n'est plus possible », a déclaré une salariée du Monoprix de Caen, en grève vendredi 14 octobre comme ses collègues de plusieurs dizaines d'autres magasins.

Les raisons d'exprimer leur mécontentement ne manquent pas chez Monoprix. Ainsi, à Tours, une gréviste, devant caméra, dénonce un salaire de 1 385 euros mensuels net avec 23 ans d'ancienneté. Une autre, à Caen, déclare gagner 11,07 euros net de l'heure, au bout de 42 ans

de Monoprix, soit l'équivalent du smic revalorisé en août dernier. Autant dire que, lorsqu'une gréviste de Brest déclare, « nous voulons vivre de notre salaire et non survivre », son point de vue est largement partagé, et il s'est exprimé par ce mouvement de grève, qui a particulièrement mobilisé

les magasins du centre et de l'ouest du pays.

Ainsi, au Havre, 72 salariés sur 83 ont fait grève ; à Rennes, 50 sur 56, ou encore 15 sur 19 à Brest, qui ont choisi de manifester une heure devant le magasin, quand d'autres débrayaient trois heures ou toute la journée comme à Caen.

Autre motif de colère : la dégradation des conditions de travail, particulièrement depuis l'après-Covid. Ainsi, à Tours centre, l'effectif du magasin est de 42 salariés, « alors que le magasin a déjà embauché jusqu'à 100 personnes dans le passé », dénonce une gréviste, qui a rejoint avec ses camarades ceux des deux autres magasins de la ville.

Cette grève du vendredi 14 octobre, qui répondait à un appel national de plusieurs syndicats du groupe, n'est qu'un début.

Correspondant LO



CHRISTOPHE JACQUET LIBERTÉ CAEN

## Linamar - Laigneville : les travailleurs réclament leur dû

Depuis mercredi 12 octobre, les ouvriers de la fonderie industrielle Linamar à Laigneville, dans l'Oise, – un sous-traitant de l'automobile – débrayent deux heures par jour et par équipe. Ils demandent 6,5 % d'augmentation pour tous.

Lors de la première journée de débrayage, plusieurs dizaines de travailleurs se sont rassemblés sur le parking pour défiler avec des drapeaux. C'était un événement dans la zone industrielle et la police municipale ainsi que la gendarmerie se sont déplacées

pour se renseigner sur la raison du rassemblement.

La réponse de la direction a été l'annonce d'une augmentation de 1 % à 5 % pour les ouvriers, et jusqu'à 10 % pour les travailleurs de la maintenance, « à la tête du client » comme l'ont relevé des ouvriers. La direction a même distribué à chacun un papier avec un commentaire sur son travail pour justifier l'attribution ou non d'une augmentation !

Cela n'est pas passé. D'abord parce que les travailleurs au smic n'avaient rien, la direction estimant

qu'ils avaient déjà profité de sa revalorisation le 1<sup>er</sup> août. De plus, elle comptait dans son calcul des primes et diverses augmentations individuelles passées. Autant dire qu'elle ne lâchait que des miettes.

La manœuvre de la direction pour diviser les ouvriers qui revendiquent, en individualisant les augmentations, n'a pas échappé aux grévistes. Linamar a les moyens de payer. Pour obtenir des augmentations dignes de ce nom, il faudra l'imposer.

Correspondant LO

## Dassault Falcon - Le Bourget : déterminés et victorieux

Après plusieurs semaines de débrayages sans résultat, les travailleurs de Dassault Falcon s'étaient mis en grève totale, sur l'aéroport du Bourget, en Seine-Saint-Denis, ainsi qu'à Martignas, à partir du 7 octobre.

Dès lors, il n'aura fallu que quatre jours pour que Dassault fasse marche arrière et concède une augmentation mensuelle de 140 euros, ainsi qu'une prime de 800 à 1 200 euros.

Ce ne sont pas les 300 euros mensuels revendiqués, mais cette augmentation est ressentie à juste titre comme une victoire par les travailleurs. Plutôt que de se laisser lanterner, ils ont fait preuve de détermination en se mettant en grève totale.

La crème des hommes d'affaires et autres VIP, habitués à voyager tout confort, étaient ainsi privés des facilités dont ils sont

coutumiers sur l'aéroport du Bourget. Quel malheur ! ils se retrouvaient paralysés et ne l'ont pas supporté. Pour satisfaire ce gratin accro aux avions d'affaires, Dassault a dû en passer par les exigences du monde du travail, sans lequel plus rien ne fonctionne.

Une résolution riche d'enseignement pour le présent... et l'avenir.

Correspondant LO



## Clinique Saint-Martin Caen : grève pour les salaires

La clinique Saint-Martin, à Caen, est l'un des 350 établissements d'hospitalisation privés du groupe Ramsay Santé présent dans cinq pays européens avec un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros. À Caen, la clinique compte près de 600 salariés.

Le personnel soignant s'est mis en grève après que la direction a annoncé que la prime annuelle jusqu'à l'ordre de 1 700 euros depuis des années serait diminuée aux alentours de 400 euros. C'est de façon très spontanée que le personnel a cessé le travail la veille des négociations annuelles sur les salaires. On a même vu des militants syndicaux faire le tour des services pour se dire contre le mouvement, sans succès car une majorité du personnel soignant a débrayé, puis l'a reconduit durant trois jours. Pendant

ceux-ci, seules quinze interventions aux blocs des urgences ont fonctionné, au lieu des 120 à 140 journalières en temps ordinaire. Les grévistes réclamaient 10 % de hausse de salaire, la revalorisation de la prime du dimanche et l'augmentation du montant des œuvres sociales.

Mercredi 12 octobre dans l'après-midi, la grève a été levée après l'obtention d'une prime exceptionnelle de 400 euros ainsi que le paiement des jours de grève. La négociation sur les salaires a été suspendue et remise au mardi suivant. Chacun a pris rendez-vous pour recommencer la semaine suivante s'il le faut. Il n'y avait pas eu de grève à la clinique Saint-Martin depuis 2009 et ce mouvement a fait vraiment figure d'événement. Affaire à suivre...

Correspondant LO

## Naval Group - Lorient : tout va bien pour les actionnaires

La course à l'armement a des conséquences bien concrètes pour les travailleurs de l'arsenal de Lorient : horaires « atypiques », travail de nuit, travail en 2x8, heures supplémentaires... Alors qu'il y a quelques années il fallait 18 mois pour mettre à l'eau une frégate, aujourd'hui, il faudrait en construire trois par an.

Naval Group a ainsi décroché le trophée de la productivité, attribué par le magazine *Usine nouvelle*, pour récompenser l'accélération de la production des frégates. Les actionnaires se frottent les mains pendant que les conditions de travail se dégradent. Ainsi mardi 11 octobre, il a fallu l'intervention de pompiers spécialisés pour évacuer un ouvrier qui en intervenant sur le bloc d'une frégate en construction avait fait une chute. Un

autre accident, plus grave encore, s'est produit en fin de semaine à Brest, blessant sérieusement un travailleur.

D'après les statistiques d'accidentologie, 60 % des accidents concernent des travailleurs ayant moins d'un an d'ancienneté. Ce n'est pas étonnant : se familiariser avec les techniques de travail, cela prend du temps, mais pour la direction, le temps c'est de l'argent. Et c'est sans parler des travailleurs intérimaires qui ne font que passer sur le site... mais il est vrai qu'il n'y a même pas de statistique d'accidents du travail les concernant.

Les actionnaires, eux, n'ont pas besoin de venir prendre des risques au chantier pour encaisser les bénéfices des ventes d'armes.

Correspondant LO

## Toray - Lyon: grève pour les salaires

Alors que tous les prix flambent, que le gaz et l'électricité vont prendre 15 % minimum cet hiver, la direction de Toray, en banlieue lyonnaise, a osé proposer, lors des discussions annuelles obligatoires sur les salaires pour 2023, une augmentation de 45 euros, rapidement portée à 60 euros.

Après une assemblée, les travailleurs de cette usine d'un grand groupe japonais qui produit du film alimentaire, ouvriers ou techniciens, postés en 5x8 ou en journée, se sont mis en grève le 12 octobre. Selon une tradition établie lors d'une grève mémorable en 2018, ils ont installé leur piquet, avec barnums et barbecue, sur la pelouse devant l'usine.

Refusant le mépris de la direction, ils réclamaient au moins les 100 euros obtenus

pour 2022 par une grève en mai dernier. Sur 480 salariés au total, dont 80 intérimaires, 150 travailleurs ont fait grève. Quatre lignes de production sur cinq étaient à l'arrêt. Et pour la première fois des travailleurs du cinquième atelier, l'OPP, ont rejoint la grève, applaudis par tous. Des tournées de grévistes dans cet atelier, avec des prises de parole par des non syndiqués, y ont contribué. Les salariés des bureaux n'ont pas franchi le

pas, mais regardent la grève avec sympathie, comme en atteste l'attitude de la CFDT, très minoritaire sauf chez les cadres, qui s'est sentie obligée pour la première fois de sortir un tract soutenant les revendications.

La grève est animée par les grévistes eux-mêmes, syndiqués ou pas, pour rédiger un tract, contacter des journalistes et proposer des actions. Les 17 et 18 octobre, les grévistes ont organisé un filtrage des poids lourds sur le rond-point devant l'usine. D'autres défendent l'idée de gagner de nouveaux grévistes dans l'usine.

Finalement, mardi 18 octobre, la direction a convoqué les délégués pour une



nouvelle proposition. Plus de trente grévistes se sont invités. Ils ont pu entendre le langage perché et méprisant de ce duo proposant finalement 80 euros d'augmentation générale. Dans la foulée, après des interventions sur l'état du rapport de force, une majorité

s'est exprimée lors d'une assemblée pour accepter la proposition. Plusieurs ont souligné que depuis la grève de mai, de nouveaux grévistes ont été gagnés, ce qui a renforcé la cohésion du groupe et sera utile pour la prochaine.

Correspondant LO

## Gare routière Lyon-Perrache: non au licenciement des grévistes

Les 22 agents de nettoyage de la gare routière de Lyon-Perrache se sont mis en grève lundi 10 octobre contre une tentative de licenciement collectif déguisée.

La gare appartient à la Métropole de Lyon, dirigée par Bruno Bernard, élu avec les Verts et donc membre de la Nupes. Cet été, ces élus de gauche ont lancé un appel d'offres pour le nettoyage de la gare routière, qui réserve le marché à des entreprises d'insertion. Cela leur permet de contourner

l'obligation légale de garder les salariés en cas de changement de sous-traitant. Du côté d'Arc-en-ciel, l'entreprise sous-traitante, le patron explique que, s'il perd le marché, il ne pourra pas garder tout le monde. Quand les travailleurs l'ont appris, la colère a été immédiate: « On travaille ici

depuis vingt ans, trente ans pour les plus anciens. Pas question qu'on soit mis à la porte! » Ils ne tombent pas dans le piège de la division: « S'ils veulent embaucher des travailleurs précaires en plus, il y a du boulot pour tout le monde. »

Il est clair que l'objectif réel est de se débarrasser d'une équipe soudée et combative. En juin 2021, ces travailleurs avaient déjà obtenu, après onze jours

de grève, qu'un agent de la Métropole qui les harcelait soit retiré du site. Dès le début de la grève, les bonnes habitudes sont revenues: affiches, banderoles et piquet de grève sont réapparus au milieu du hall et les grévistes sont allés s'adresser aux voyageurs et aux employés de la Métropole.

Malgré le mépris de celle-ci et d'Arc-en-ciel, qui se renvoient la balle pour éviter de répondre, et les

tentatives d'intimidation de nazillons qui sont venus de nuit voler une banderole, la grève se poursuit et un cortège est allé rejoindre le rassemblement du 18 octobre.

L'État, le patron et les groupuscules d'extrême droite sont unis pour briser la solidarité que les travailleurs ont forgée dans la lutte. La mobilisation actuelle montre qu'ils ont raison de la craindre.

Correspondant LO

## QUI SOMMES-NOUS?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Qatar : sport-business à l'ombre d'une dictature

À la suite d'Amnesty International en mai dernier, des députés français ont signé le 10 octobre une pétition pour exiger de la Fifa, la Fédération internationale de football, un fonds d'indemnisation destiné aux familles de travailleurs morts sur les chantiers de la Coupe du monde au Qatar.

L'exploitation extrême des deux millions de travailleurs immigrés actuellement au Qatar n'a pas commencé avec les chantiers du Mondial. Elle a été constante depuis l'édification de gratte-ciel et d'équipements ultra-modernes, en particulier dans la capitale Doha. Les délais, l'ampleur des chantiers – entre autres sept stades à construire et un huitième à rénover – dans un pays où il fait 50 degrés l'été et où la main-d'œuvre est bâillonnée, tout annonçait une hécatombe, sans que ni la Fifa ni aucune multinationale impliquée dans la Coupe du monde n'en prennent ombrage. Un certain nombre d'entre elles d'ailleurs étaient déjà en affaires au Qatar avant le démarrage des chantiers.

Le sort des forçats de la Coupe du monde a depuis

été attribué au kafala, un type de contrat de travail archaïque, prétendument aboli depuis 2016, qui ligote un travailleur à son patron et lui interdit de quitter le pays. Archaïque ou rétrograde, ces qualificatifs conviennent bien sûr à la monarchie qatarienne, où les partis politiques sont interdits, la flagellation pour adultère autorisée et où l'homosexualité peut valoir la peine de mort à un musulman. Le million et demi de visiteurs et de supporters devront se plier à un code de bonne conduite sur la consommation d'alcool et les rapports sexuels ; les chemises sans manches, les robes ou jupes courtes seront prohibées pour les femmes.

Ce baigne pour travailleurs et cette prison des mœurs, pour les femmes en particulier, ne fait pas du

Qatar un pays du Moyen-Âge. Totalelement intégré au monde capitaliste, ses ressources pétrolières et surtout gazières lui assurent des revenus considérables. Il entretient aussi des liens diplomatiques et militaires avec la France et les États-Unis, qui y ont une de leurs bases principales dans le monde arabe.

Le Qatar a mis sur la table 220 milliards de dollars, contre 14 milliards pour la Coupe du monde au Brésil, le record des dépenses jusqu'alors. Pour les entreprises de BTP, entre autres les groupes français Bouygues et Vinci, pour les cabinets d'architecture prestigieux, les sponsors, les équipementiers sportifs, les chaînes de télévision se payant grâce aux tarifs publicitaires prohibitifs, et bien sûr pour la Fifa et les équipes nationales, la Coupe du monde version 2022 promet d'être une affaire en or, et c'est tout ce qui compte dans le football business.

Ce n'est certes pas nouveau, pas plus que la cor-

ruption dont est entachée l'attribution du Mondial au Qatar. À en croire la presse, tout se serait arrangé lors d'un dîner à l'Élysée, autour de Sarkozy et de l'émir du Qatar, avec comme contrepartie le rachat du PSG, un contrat de 24 avions Rafale et un bon pot-de-vin pour Michel Platini. Pour rappel, l'attribution de la Coupe du monde en Allemagne de 2006 a donné lieu à un procès pour corruption, stoppé au bout de quatre jours par le Covid et qui ne reprendra jamais grâce à la prescription.

À partir de l'ouverture du Mondial, le 20 novembre, la famille régnante sera encensée pendant un mois grâce aux bons offices de la Fifa, en laissant dans l'ombre qu'elle est impliquée dans le financement d'organisations djihadistes en Syrie et en compétition pour se hisser en puissance régionale face à l'Arabie saoudite. Pour ne pas s'en laisser conter dans l'extravagance, la monarchie saoudienne va organiser



les Jeux asiatiques d'hiver en 2029 en construisant un dôme pour accueillir les épreuves sur neige et glace.

Le Qatar déverse une pluie de dollars inédite dans le foot-business et en espère en retour un gain politique sur le plan de son image et de sa position internationale. Pour le reste, il faudra bien que les matchs se jouent, et même les plus passionnés de football devront certainement avoir le cœur bien accroché pour les regarder.

**Boris Savin**

## Euronaval 2022 : la guerre, une bonne affaire

Du 18 au 21 octobre, 450 fournisseurs des marines de guerre et leurs clients, venus de trente pays, se sont retrouvés au salon Euronaval du Bourget, dans la joie et l'optimisme.

La bonne nouvelle était sur toutes les lèvres et dans tous les esprits : la guerre, la vraie, celle qui consomme du matériel et des hommes, est de retour !

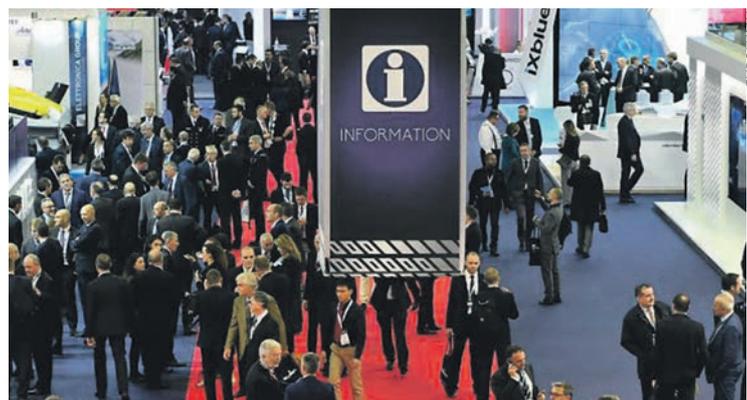
Du chef d'état-major de la marine au PDG de Navalgroup, héritier des arsenaux de la marine, de MDBA, fabricant de missiles, jusqu'aux chantiers civils qui se reconvertissent dans le militaire, tous se réjouissent de ce que la guerre en Ukraine et les tensions avec la Chine ou en Méditerranée promettent de nouveaux contrats. Toutes les marines se réarment, de l'Australie à la Suède, de la Chine aux États-Unis, de l'Inde à l'Algérie. Dans tous les pays, les crédits d'armement, en particulier maritime, sont à la hausse. La France, puissance invitante, renouvelle toutes ses frégates, lance une nouvelle génération de sous-marins, promet

un porte-avions neuf pour 2035, invente et fabrique de nouveaux missiles. Et ses industriels proposent naturellement tous ces engins à l'exportation, aidés par les amiraux, les diplomates, des ministres et le président lui-même. L'État a évidemment amorcé le marché en payant les études, en garantissant les premières ventes, en augmentant de près d'un tiers les dépenses militaires depuis 2018.

Les chefs militaires parlent, depuis la guerre

en Ukraine, du retour de conflits de haute intensité, opposant des armées d'égale puissance, voire les grandes puissances entre elles. Ils en font évidemment porter la responsabilité à leurs adversaires actuels ou futurs, la Russie et la Chine. Mais, pour en avoir le cœur net, il suffit de voir la ruée sur les contrats d'engins de mort, la complaisance des médias, la façon dont les gouvernements favorisent leur sale commerce et le besoin de sang et de rentabilité rapide exsudé par tous les pores de cette société.

**Paul Galois**



## Migrants : liberté d'installation pour tous !

Frontex, l'agence européenne des frontières, a indiqué le 13 octobre que les tentatives d'entrée irrégulière en Europe, entre janvier et septembre, auraient augmenté de 70 % par rapport à la même période l'an dernier.

Depuis des années, les États de l'Union européenne consacrent des milliards d'euros et des moyens militaires toujours plus perfectionnés afin de transformer l'Europe en forteresse. Murs, barbelés, refoulements systématiques, incarcérations, violences physiques, destructions ou confiscations des maigres biens...

Toutes les violences sont permises, y compris les plus humiliantes, comme l'ont vécu 92 Syriens et Afghans retrouvés nus sur la rive grecque de l'Evros, le fleuve séparant la

Turquie de la Grèce. Depuis, les gouvernements grec et turc se rejettent mutuellement la responsabilité de cette abjection. Les ONG présentes sur place dénoncent l'usage par les deux États de telles pratiques dégradantes depuis de nombreux mois.

Cette politique criminelle n'ôtera jamais aux populations victimes des guerres et de la misère l'espoir d'accéder à une vie meilleure. Elle a comme unique conséquence de rajouter son lot de victimes, comme l'attestent les 8 900 personnes noyées en Méditerranée et dans la Manche ces quatre dernières années. Seule la liberté de circulation et d'installation pour tous peut mettre fin à cette situation révoltante.

**David Mencas**